

# EXPOSITION AUX VIBRATIONS

Je suis salarié

## Les Vibrations transmises au **corps entier**

Conducteurs d'engins de chantiers, de matériel agricole, chauffeurs poids lourds, caristes.



### Risques pour la santé :

- **Troubles vertébraux** : lombalgies, hernie discale.
- **Troubles visuels** : perte d'acuité, diminution de la perception du relief et des mouvements.
- **Troubles digestifs** : perte d'appétit, constipation.

Certaines de ces affections peuvent être prises en charge au titre des maladies professionnelles (Tableau n°97).



### Facteurs **aggravants** :

- Machines, matériels, voies de circulation en mauvais état ;
- Conduite brusque ou rapide ;
- Mauvais réglage de la suspension du siège ;
- Mauvais choix des engins ou mauvaise utilisation ;
- Montées et descentes répétées ;
- Exposition au froid, surtout humide ;
- Stress.

## La prévention

- **Rechercher** la suppression du risque vibration.
- **Evaluer** les risques : déterminer les engins ou matériels les plus vibrants et les plus utilisés, et mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- **Mettre en place** des mesures de prévention :
  - **Choisir** des outils et engins équipés de système anti vibration ;
  - **Assurer** une maintenance régulière et adaptée des outils et engins ;
  - **Entretien** les voies de circulation ;
  - **Réduire** les vitesses de circulation ;
  - **Organiser** le travail pour limiter le temps d'exposition (alternance des tâches).
- **Sensibiliser** l'encadrement et les salariés aux risques : information et formation au travail en sécurité.
- **Fournir** des équipements de protection individuelle (vêtements chauds, gants).



[www.apptiv.fr](http://www.apptiv.fr)

Pôle  
Santé  
Travail

1-3, Rue Ibn Sinaï - Avicenne  
66330 Cabestany  
**04 68 35 73 80**  
[polesantetravail66.fr](http://polesantetravail66.fr)